



AUG 10 2017

Your File Votre référence

Our File Notre référence

TO: ATLANTIC MACKEREL ADVISORY COMMITTEE (AMAC)/
AU: COMITÉ CONSULTATIF DE MAQUEREAU ATLANTIQUE (CCMA)

**ATLANTIC MACKEREL
MANAGEMENT PLAN 2017**

**PLAN DE GESTION 2017 - MAQUEREAU
DE L'ATLANTIQUE**

The Minister has set the Total Allowable Catch (TAC) for the Atlantic Mackerel fishery for 2017.

Le Ministre a fixé le total autorisé des captures (TAC) pour le maquereau de l'atlantique pour l'année 2017.

The 2017 TAC for the commercial catch is set at 10,000 tonnes under a one-year management plan.

Le TAC pour l'année 2017 pour les prises commerciales est fixé à 10 000 tonnes dans le cadre d'un plan de gestion d'un an.

The Department will hold a conference call with the AMAC on August 24, 2017 at 10:30 a.m. – 12:00 p.m. (EST) to provide an update on commercial landings and to discuss sharing arrangements for the remainder of the 2017 fishery.

Le Ministère tiendra une conférence téléphonique avec le CCMA le 24 août 2017 de 10h30 à 12h00 (HE) afin de fournir une mise à jour sur les débarquements commerciaux et pour en discuter les ententes de partages pour le reste de la pêche de 2017.

Please confirm your interest in participating by August 17, 2017 to Shelby.Bruxer@dfo-mpo.gc.ca and dial-in information will be provided.

Veillez confirmer votre intérêt de participer avant le 17 août 2017 par courrier électronique: Shelby.Bruxer@dfo-mpo.gc.ca. Des informations de numérotation seront fournies.



Brian Lester
Chair/Président